



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE  
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48  
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat  
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Monsieur le Directeur  
Michael Leupold  
Office fédéral de la justice  
Bundesrain 20  
3003 Berne

*Fribourg, le 10 septembre 2012*

**Prise de position dans le cadre de la procédure d'audition relative à l'ordonnance sur le placement des valeurs patrimoniales séquestrées**

Monsieur le Directeur,

Vous nous avez consultés par lettre du 20 juin 2012 dans le cadre de la procédure d'audition notée en titre.

Nous avons l'honneur de vous transmettre notre détermination sur cet objet et vous indiquons que nous sommes favorables à la proposition de l'Office fédéral de la justice.


En effet, il est normal que la rémunération des placements de valeurs patrimoniales séquestrées soit basée sur les taux d'intérêts du marché et non plus sur la base des taux appliqués pour les acomptes d'impôt. En effet, les taux pratiqués pour ces derniers peuvent être dictés par la volonté d'encourager le contribuable à honorer plus rapidement sa facture d'impôt. Il ne reflète dès lors pas les conditions réelles sur les marchés.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre plus haute considération.

**Au nom du Conseil d'Etat:**

  
Georges Godel  
Président



  
Danielle Gagnaux  
Chancelière d'Etat